

LE SUJET DU MOIS : AVRIL 2022

LE BEACH VOLLEY

Et non ce n'est pas un poisson d'avril, et c'est pour cela que nous ne débutons pas le sujet du mois le 1er avril. Surtout cette année.

Le sujet du mois pour avril sera tourné sur le Beach volley, malgré la neige de cette année 2022 au tout début de mois, le lancement de la saison sportive de cette discipline s'installe.

Le Beach volley est une discipline olympique depuis les JO de 1996 à Atlanta. Le beach a toutefois été un sport de démonstration aux JO de Barcelone en 1992. C'est un sport collectif opposant deux équipes de deux joueurs (ou d'une paire selon les termes plus techniques). Le beach se joue généralement en extérieur mais certains complexes sont couverts, favorisant ainsi une pratique toute l'année dans des conditions optimales.

Le Beach a fait son apparition aux Etats-Unis, en Californie dans les années 1920, puis en Europe les années suivantes. Les premiers tournois sont organisés également en Californie dans les années 1960. Il faudra cependant attendre les années 1970 pour que des compétitions soient mises en place. Les compétitions sont commanditées par des compagnies de bières et de cigarettes puis le développement de cette discipline prend sa place avec Hermosa Beach. La professionnalisation du Beach commence à la fin des années 1990 quand la discipline connaît une grande popularité et surtout une exposition médiatique grâce à l'entrée aux JO.

Les règles sont quasi les mêmes qu'au volley, il y a tout de même quelques différences.

Le terrain est déjà plus petit : 16 x 8m (pour 18 x 9m en indoor). Le ballon est plus lourd, moins gonflé, imperméable et les couleurs sont plus vives. Les sets se jouent en 21 points tandis qu'ils se jouent en 25 points en salle, et les équipes changent de côté tous les 7 points marqués. Les équipes gagnent en remportant 2 sets (3 en indoor), et le tie-break se joue en 15 points. Un temps mort technique de 30 secondes a lieu lorsque le total des points marqués des deux équipes est égal à 21 points, mais uniquement sur le premier et le deuxième set.

La balle doit toujours être frappée, c'est pour cela que les joueurs jouent principalement en manchette et en attaque car la passe haute (à 10 doigts) n'est autorisée qu'à certaines conditions (renvoyée dans l'axe du joueur défini par ses épaules) et que dans certaines situations (passe vers coéquipier ou réception reflexe sur attaque puissante).

Les compétitions majeures en Beach volley sont : les Jeux Olympiques, le championnat du monde (mondial, bisannuel années paires), le championnat d'Europe organisé par la CEV (Confédération Européenne de Volley-ball), le Beach Pro Tour (mondial, annuel), et l'AVP Pro Beach Volleyball Tour (essentiellement nord-américain, annuel).

La Fédération Française de Volley organise tous les ans la Coupe de France Beach Volley en interclubs pour les catégories U16 (M15) / U18 (m17) et Séniors. Elle organise également le France Beach Volley Séries en individuelles pour les catégories U20 (M19), les espoirs et les séniors. Et enfin elle a également la charge des Beach volleyages pour le U16 (M15) et des inter-pôles pour les U20 (M19). Plus d'info sur : <http://www.ffvb.org/169-38-1-Competitions-FFvolley>

Sur le département du Rhône et de la Métropole de Lyon, peu de terrains de Beach sont homologués et accessibles pour une pratique compétitive. Nous pouvons compter une pratique Beach pour le club de Only Beach, de l'AS Dardilly Volley et bientôt (cet été) le club de Vienne. Ces clubs participent activement aux compétitions régionales nommées Beach Tour. Les compétitions commencent bientôt, rapprochez-vous d'eux ou de votre club si vous souhaitez pratiquer le Beach et savoir si un développement de structure est en cours.

A ce jour, la FF Volley souhaite développer la pratique et souhaite l'essor de lieux de pratique. Un programme est lancé depuis la mi-mars pour « 5000 équipements sportif de proximité ».

Ce dispositif initié par le Ministère chargé des Sports et piloté par l'Agence Nationale du Sport (ANS), a pour but d'ici Paris 2024, de faire de la France le plus grand terrain de sport grâce à un investissement de 200 millions d'euros du gouvernement répartis sur 3 ans.

À destination des collectivités et des associations à vocation sportive en territoires carencés, ce plan contribue à la correction des inégalités sociales et territoriales. Elle est destinée à financer la création d'équipements sportifs de proximité, la requalification de locaux ou d'équipements existants, l'acquisition d'équipements mobiles, la couverture et/ou l'éclairage d'équipements sportifs de proximité non couverts et/ou non éclairés.

Un mail d'information a été envoyé à tous les clubs le 15/03, si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos dirigeants, ils auront sûrement besoin d'un coup de main. Nous restons également à votre écoute pour plus de renseignement à ce sujet.

Nous, Comité du Rhône Métropole de Lyon de Volley-ball, allons proposer des évènements cette année en partenariat avec nos clubs support afin de démocratiser la pratique et de la répandre dans les départements. Nous vous tiendrons bien évidemment informés des dates et des lieux des différents évènements (stages, journées découverte, tournois, ... 2 vs 2, 3 vs 3, 4 vs 4). N'oubliez pas de nous suivre sur les réseaux pour ne rater aucune information.

Pour aller plus loin dans le Beach, nous vous proposons de suivre deux paires féminines : Aline CHAMEREAU / Clémence VIEIRA

<https://www.facebook.com/ChamereauVieira-Beach-volley-102616762386454/>

Lezanna PLACETTE / Alexia RICHARD <https://www.facebook.com/RichardPlacetteTeamBeachVolley>

Ces jolies doublettes sont issues du Département du Rhône pour Aline et de la Région pour Clémence, Lezanna et Alexia. Tout le monde derrière ces filles pour suivre leur parcours, leurs résultats et les avancées jusqu'à Paris 2024.

C'est parce que le volley c'est toute l'année et sous toutes ces formes de pratiques, que nous restons (les élus et salariés du comités) disponibles et à votre écoute.